RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

anrs
MALADIES INFECTIEUSES ÉMERGENTES Inserm

L'ANRS | Maladies infectieuses émergentes

EN BREF

ÉDITION 2022

www.anrs.fr

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

YAZDAN YAZDANPANAH
Directeur

L'ANRS a toujours été, depuis sa création en 1988 au moment de l'épidémie de sida, l'agence de tous les chercheurs et chercheuses. Aujourd'hui, l'ANRS | Maladies infectieuses émergentes joue plus que jamais un rôle tout particulier dans le paysage scientifique français et international : celui d'un acteur de référence, pilote inter-institutionnel, accélérateur de recherche aux moments des crises épidémiques et accompagnateur dans la préparation des réponses aux menaces infectieuses futures.

MISSIONS : LE CONTINUUM
ANIMATION - ÉVALUATION - COORDINATION - FINANCEMENT

1
Animer, évaluer, coordonner, réguler et financer la recherche sur le VIH/sida, les hépatites virales, les IST, la tuberculose et les maladies infectieuses émergentes

2
Promouvoir des paradigmes scientifiques, stratégiques, innovants et intégratifs notamment *One Health*[1] et « Santé globale[2] »

3
Diffuser et valoriser les résultats des recherches soutenues, assurer une veille scientifique

4
Soutenir la prise en compte des intérêts et des besoins des personnes malades ou affectées, en lien avec le milieu associatif

5
Promouvoir et assurer la pharmacovigilance d'essais cliniques

6
Contribuer, en lien avec les pouvoirs publics, à la préparation et à la réponse aux crises sanitaires

1. Homme-animal-environnement – 2. Absence de limite géographique et populationnelle

Nous sommes très attachés à la manière de fonctionner de l'agence.

La lutte contre le sida a inventé quelque chose d'original : le « modèle ANRS », où la recherche est indépendante et décloisonnée, où la société civile et les associations de patients peuvent faire valoir leurs points de vue. Les associations sont maintenant des acteurs incontournables dans la recherche sur le VIH. C'est une réussite.

Hugues Fischer
- Membre d'Act Up-Paris et son représentant au sein du collectif TRT-5 CHV (qui réunit des associations de lutte contre le VIH, les hépatites, et les IST)
- Membre du conseil scientifique de l'ANRS | Maladies infectieuses émergentes

Les associations de patients sont écoutées à l'agence.

Les associations sont des interfaces entre les patients, les adhérents et les institutions. Nous pouvons faire entendre nos besoins et nos inquiétudes, car les associations sont représentées non seulement au conseil d'orientation et au conseil scientifique de l'agence, mais aussi aux commissions scientifiques d'évaluation des projets de recherche.

Agnès Michel
- Membre de la fédération SOS hépatites et maladies du foie
- Ancienne membre du conseil d'orientation de l'ANRS | Maladies infectieuses émergentes

L'AGENCE COUVRE TOUS LES DOMAINES DE LA RECHERCHE SUR SON PÉRIMÈTRE

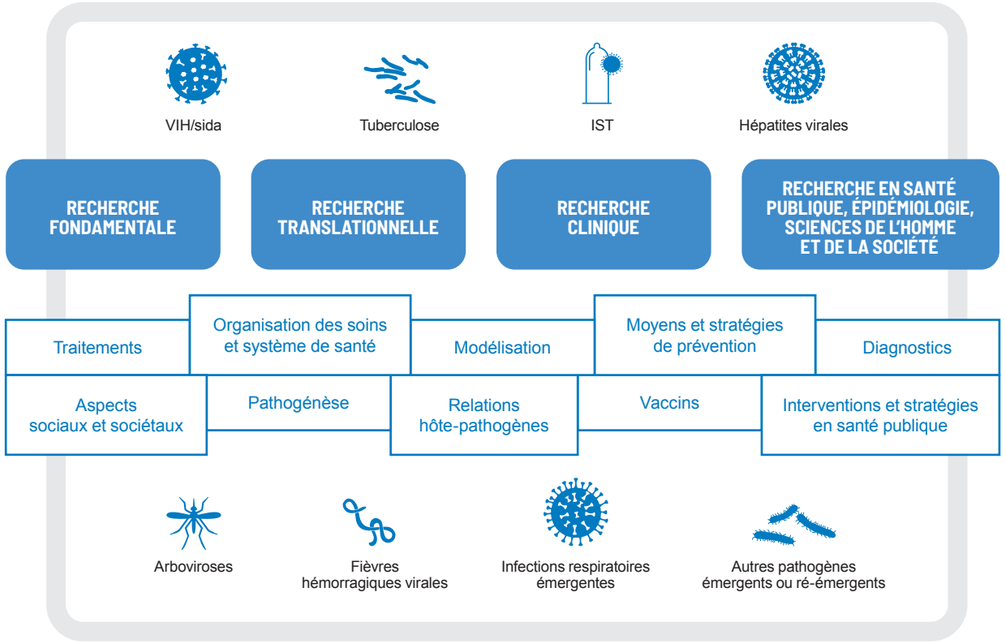

STATUTS ET TUTELLES

L'ANRS | Maladies infectieuses émergentes est une agence autonome de l'Inserm, placée sous la tutelle du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et du ministère de la Santé et de la Prévention. Le fonctionnement de l'agence est régi par le document « Modalités d'organisation administrative scientifique et financière » (MOASF) téléchargeable sur **www.anrs.fr.**

DE LA RECHERCHE SUR LE VIH/SIDA AUX MALADIES INFECTIEUSES ÉMERGENTES :
DE LA RÉACTION À LA PRÉPARATION DES ÉPIDÉMIES

L'ANRS, créée en 1988 pour lutter contre l'épidémie de sida en fédérant la recherche française, reste un modèle d'agence scientifique original dans le paysage académique français.

Quelques faits marquants

ENTRE **1988** ET **1995**

Travaux fondateurs sur l'AZT en monothérapie (ANRS 002 Concorde) et en bithérapie (ANRS 017 Delta).

DANS LES ANNÉES **1990**

Recherches pivots sur la réduction de la transmission du VIH de la mère à l'enfant en France et en Afrique de l'ouest.

DANS LES ANNÉES **2000**

Succès des essais de trithérapie chez les patients en échec thérapeutique.

DANS LES ANNÉES **2010**

Apports scientifiques dans les essais sur la **simplification thérapeutique** du VIH et sur la prophylaxie préexposition (PrEP).

EN **2012**

Mise en place de la cohorte **ANRS CO22 HEPATHER,** unique en Europe, incluant plus de 21000 patients infectés par les virus de l'hépatite B ou C.

EN **2016**

Recherches cliniques ayant abouti à la décision de rendre **le traitement universel et gratuit de l'hépatite C en France** et découvertes marquantes sur **l'entrée du virus de l'hépatite C dans les cellules** et sur la **prévention de la transmission chez les usagers de drogues au Vietnam.**

« COMPRENDRE, PRÉVENIR ET CONTRÔLER LES MALADIES INFECTIEUSES ÉMERGENTES » : LE PROGRAMME ET ÉQUIPEMENTS PRIORITAIRES DE RECHERCHE (PEPR)

L'action Programme et équipements prioritaires de recherche « maladies infectieuses émergentes » est pilotée par l'Inserm et mise en œuvre par l'ANRS | Maladies infectieuses émergentes, avec l'ensemble de ses partenaires académiques français membres de son conseil d'orientation (le CEA, le CIRAD, le CNRS, l'INRAE, l'Institut Pasteur, l'IRD, les universités et les hôpitaux).

L'objectif poursuivi est de mieux comprendre, prévenir et contrôler les maladies infectieuses émergentes et ré-émergentes en mettant en place des relations interdisciplinaires et multi-institutionnelles et en tenant compte de l'interdépendance de la santé animale, humaine et de celle des écosystèmes. Il est doté d'un budget de 80 millions d'euros pour la période 2021-2025.

Pour répondre aux objectifs de ce PEPR, l'ANRS | Maladies infectieuses émergentes a élaboré une stratégie qui permettra de financer la recherche, présentée ci-dessous.

La mise en place de ce PEPR et les actions de l'agence s'articuleront étroitement avec les autres volets de la Stratégie nationale d'accélération maladies infectieuses émergentes et menaces NRBC (nucléaire, radiologique, biologique ou chimique), en particulier avec le PEPR PREZODE (pour *Preventing Zoonotic Diseases Emergence*).

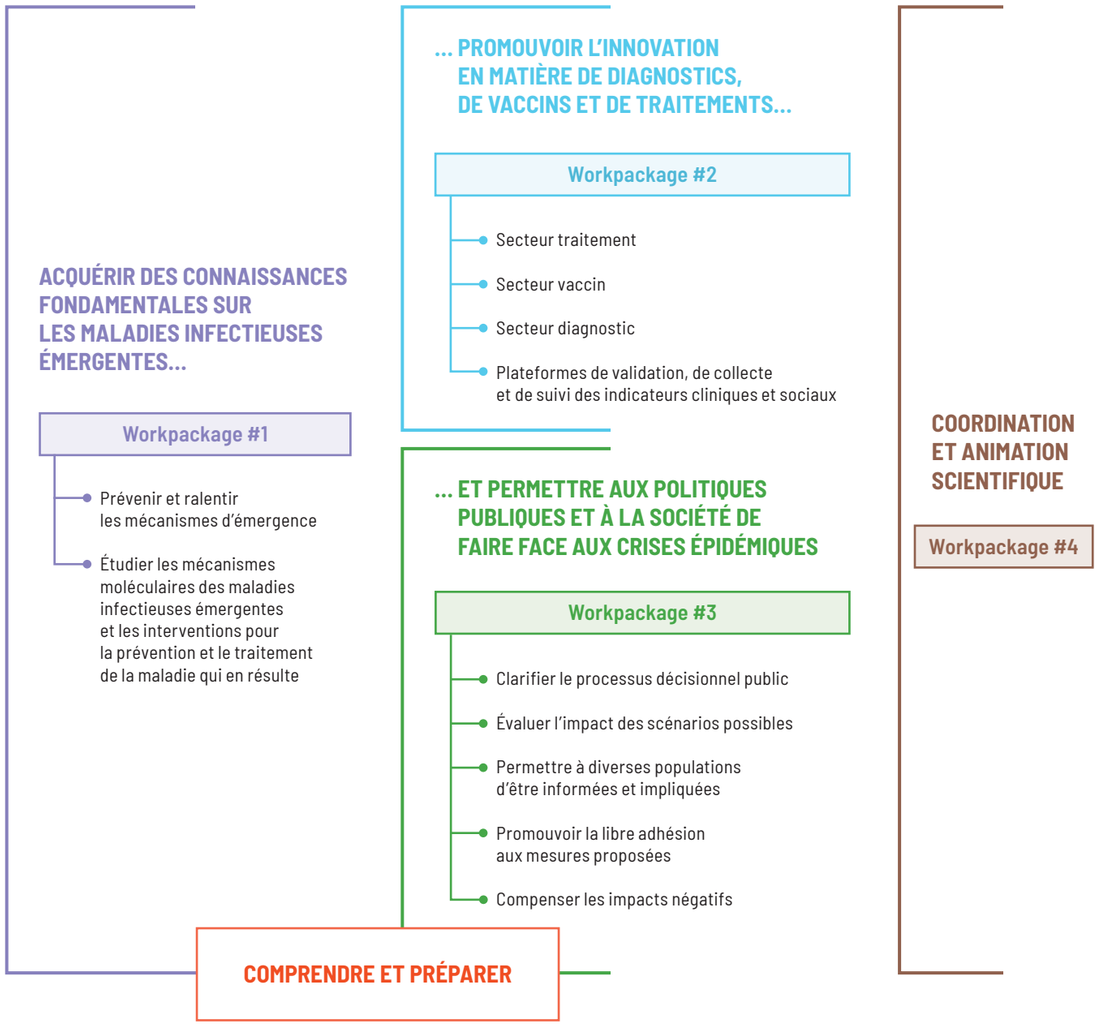

ORGANISATION ET GOUVERNANCE

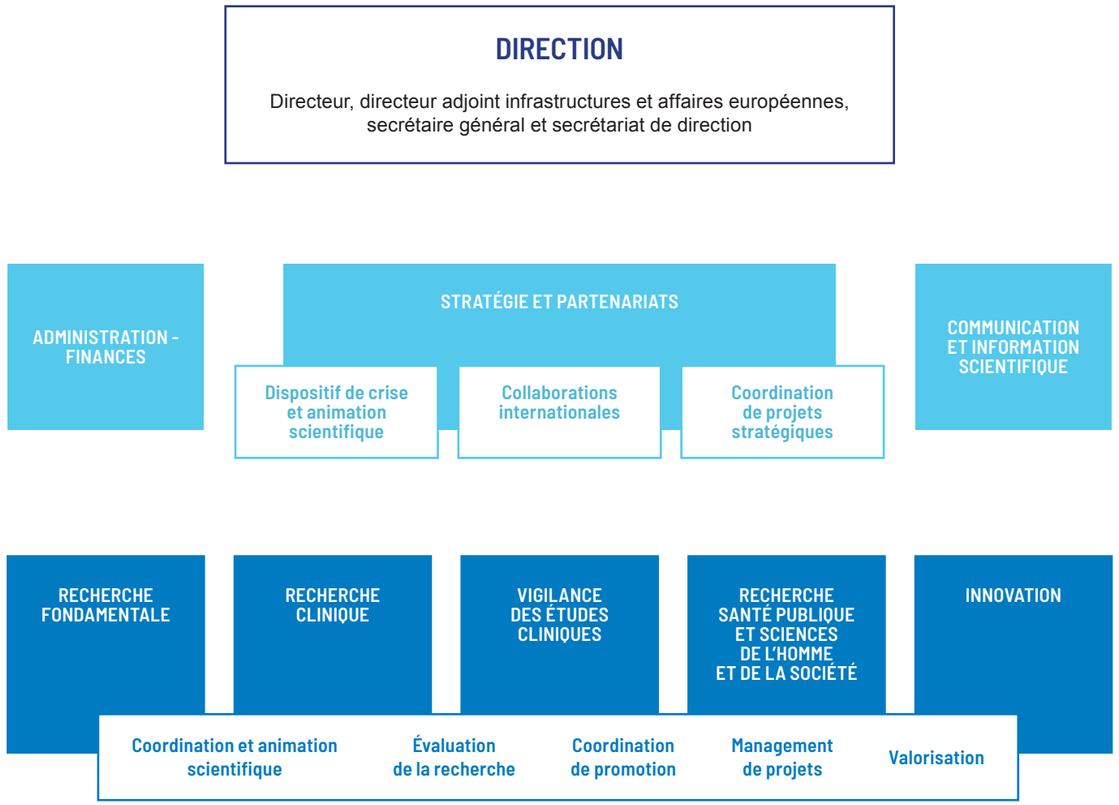

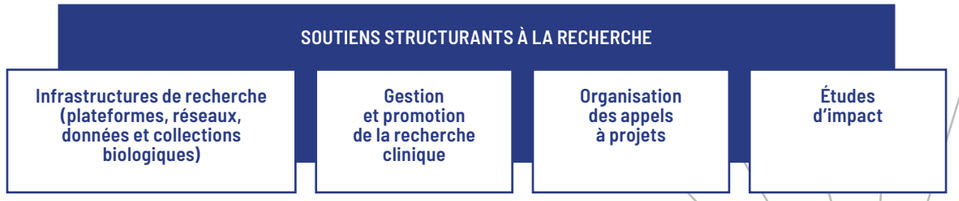

LES INSTANCES

L'agence dispose de trois instances pour guider ses choix stratégiques.

LE CONSEIL D'ORIENTATION 01

Le conseil d'orientation est chargé de faire des propositions sur les grandes orientations stratégiques de l'agence, ses actions, son budget et son bilan de gestion, ainsi que sur toute question relative à son fonctionnement.

Il est composé de représentants des ministères de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, de la Santé et de la Prévention, de l'Europe et des Affaires étrangères, de l'Inserm, du CNRS, de l'IRD, de l'Institut Pasteur, du CEA, de l'INRAE, des universités, des CHU, des associations et ONG, d'institutions étrangères, et de personnalités expertes.

PRÉSIDENTE

- Isabelle Richard, Université d'Angers, France

LE CONSEIL SCIENTIFIQUE 02

PRÉSIDENTE

- Sharon Lewin, Université de Melbourne, *The Doherty Institute*, Australie

Le conseil scientifique a pour rôle de donner un avis sur les grandes orientations du programme scientifique et des actions de l'agence, de mener une réflexion prospective et d'établir des bilans des travaux entrepris.

Il rassemble 19 personnalités scientifiques et trois représentants du milieu associatif, désignés par le conseil d'orientation sur proposition du directeur de l'agence, pour un mandat de quatre ans, renouvelable une fois.

VICE-PRÉSIDENT

- Guido Silvestri, *Georgia Research Alliance*, École de médecine de l'Université Emory (Atlanta), États-Unis

LE CONSEIL DES PARTENAIRES 03

Le conseil des partenaires est un lieu de partage de l'information sur l'activité de l'agence, l'actualité et les enjeux de la recherche dans son champ thématique.

Il contribue à la coordination des efforts de ses membres dans la préparation et la réponse aux crises liées aux émergences, dans les différentes composantes, scientifique, industrielle et d'action publique de cette réponse.

Le conseil est composé de personnalités issues des hôpitaux et des universités, de l'industrie, des agences sanitaires, des autorités scientifiques et sanitaires, des sociétés savantes, des jeunes professionnels de la santé et de la recherche, des associations et ONG, de la société civile.

ÉVALUATION ET ANIMATION SCIENTIFIQUE

L'ÉVALUATION ET L'ANIMATION DE LA RECHERCHE

Pour accomplir ses missions de financement et de coordination de la recherche, l'agence a mis en place des comités scientifiques sectoriels (CSS), chargés d'évaluer les projets déposés :

CSS11	CSS12	CSS13	CSS14
Recherches fondamentales sur le VIH/sida, la tuberculose et les IST	Recherches fondamentales sur les hépatites virales	Recherches cliniques	Recherches en santé publique et en sciences de l'homme et de la société

CAPNET ET LABEL DE PRIORITÉ NATIONALE DE RECHERCHE

Le dispositif CAPNET (comité *ad hoc* de pilotage national des essais thérapeutiques et autres recherches sur la Covid-19) a été mis en place afin d'organiser la recherche française sur la Covid-19. Il s'agit d'une instance de concertation interinstitutionnelle, dont la mission est de réguler les études portant sur une crise sanitaire afin d'accélérer celles qui entrent dans le champ des priorités nationales de recherche définies par le conseil scientifique *ad hoc* de l'agence et sont les plus prometteuses. Le CAPNET s'appuie sur les évaluations scientifiques et méthodologiques réalisées par le conseil scientifique *ad hoc* de l'agence pour délivrer le label de Priorité nationale de recherche (PNR) aux projets à fort impact potentiel et pouvant apporter des résultats directs à la crise sanitaire en cours. Ce label permet d'accélérer la mise en place de ces projets notamment grâce à l'accès exclusif à une procédure accélérée d'évaluation du dossier d'autorisation réglementaire. Depuis sa création en octobre 2020, le CAPNET a évalué plus de 200 projets et délivré le label PNR à plus de 75 projets. Piloté depuis le début de la crise sanitaire par la cellule interministérielle recherche (ministère des Solidarités et de la Santé et ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation), le dispositif CAPNET est désormais piloté par l'ANRS | Maladies infectieuses émergentes.

LES COLLECTIFS D'EXPERTS ET LA COORDINATION SCIENTIFIQUE

L'une des missions principales de l'agence est de coordonner et animer la recherche dans les champs thématiques de son périmètre d'intervention. L'objectif est de consulter les experts scientifiques et permettre les échanges entre des chercheurs de différentes institutions, parfois de différentes spécialités : cela favorise les collaborations de recherche, aide à la réflexion sur des sujets spécifiques, permet de concevoir et mettre en place des projets innovants, de mettre en lumière les domaines de recherche prioritaires ou, au contraire, moins traités et pour autant nécessaires. Les chercheurs se rassemblent aujourd'hui au sein de divers collectifs d'experts : actions coordonnées, groupes de travail, réseaux, *task forces*, etc.

LES ENGAGEMENTS DE QUALITÉ ET D'ÉTHIQUE

L'agence développe une démarche qualité qui structure les mesures prises pour garantir la protection des personnes impliquées dans les recherches qu'elle accompagne et l'intégrité de ses résultats. Depuis 2002, la charte d'éthique de l'agence décrit les bonnes pratiques en matière de recherche sur le VIH et les hépatites dans les pays à ressources faibles et intermédiaires, en précisant et adaptant les textes de référence de la recherche sur l'homme.

PRIORITÉ DONNÉE À LA SCIENCE OUVERTE

La science ouverte, concept de diffusion transparente des résultats, des méthodes et des produits de la recherche scientifique, favorise l'intégrité scientifique et la démocratisation de l'accès aux savoirs.

L'agence a formalisé plusieurs objectifs et accompagnera la communauté scientifique à les atteindre, selon une approche concertée et progressive.

COLLABORATIONS INTERNATIONALES ET RÉSEAUX

Consciente que les grands enjeux de santé appellent à des réponses internationales concertées, et soucieuse de soutenir la recherche dans les pays à revenu faible et intermédiaire (PRFI) particulièrement touchés par les maladies infectieuses, l'agence développe une stratégie de recherche internationale ambitieuse résolument axée sur le triptyque prévention, préparation et réponse. Son action internationale s'inscrit dans une dynamique scientifique pleinement intégrée dans les enjeux de la santé mondiale et repose sur le développement d'infrastructures et de réseaux au service de la recherche, avec un effort constant de coordination des acteurs de la recherche française.

ACCOMPAGNEMENT DE LA RECHERCHE DANS LES PRFI

Dès les années 1990, l'ANRS a développé des partenariats en Afrique subsaharienne, en Asie du Sud-Est, au Brésil et en Égypte pour apporter un soutien au développement de la recherche, donnant ainsi naissance aux « sites partenaires ». Ces partenariats entre les autorités locales et l'agence peuvent être hébergés virtuellement au sein de programmes de coopération ou, le plus souvent, dans une ou plusieurs institutions nationales.

Ces sites partenaires, au cœur de plus de deux tiers des projets que l'agence finance dans les PRFI et conduits par des équipes locales en collaboration avec des équipes françaises et étrangères, sont de véritables lieux d'animation scientifique et de formation. Ils bénéficient de soutiens pérennes pour la formation, les équipements et infrastructures, le développement de réseaux et l'accompagnement des jeunes chercheurs. Ils sont également vecteurs de la valorisation des résultats de la recherche et de leur transposition en politiques publiques.

D'autres collaborations structurantes, initiées par des projets d'envergure, s'inscrivent dans un processus de partenariat institutionnel renforcé, notamment avec les équipes et les autorités de la Guinée, du Mali, de la République démocratique du Congo et de la Zambie.

L'agence, qui s'appuie sur plus 30 ans de collaborations scientifiques fortes à travers le monde, s'attache à co-construire avec ses partenaires des modalités de partenariats innovantes. Ainsi, en mai 2022, la première plateforme de recherche internationale en santé mondiale (PRISME) a été créée en Guinée. PRISME trouve sa force dans la fédération de diverses institutions françaises et locales autour d'un projet commun de coopération scientifique, technique et académique.

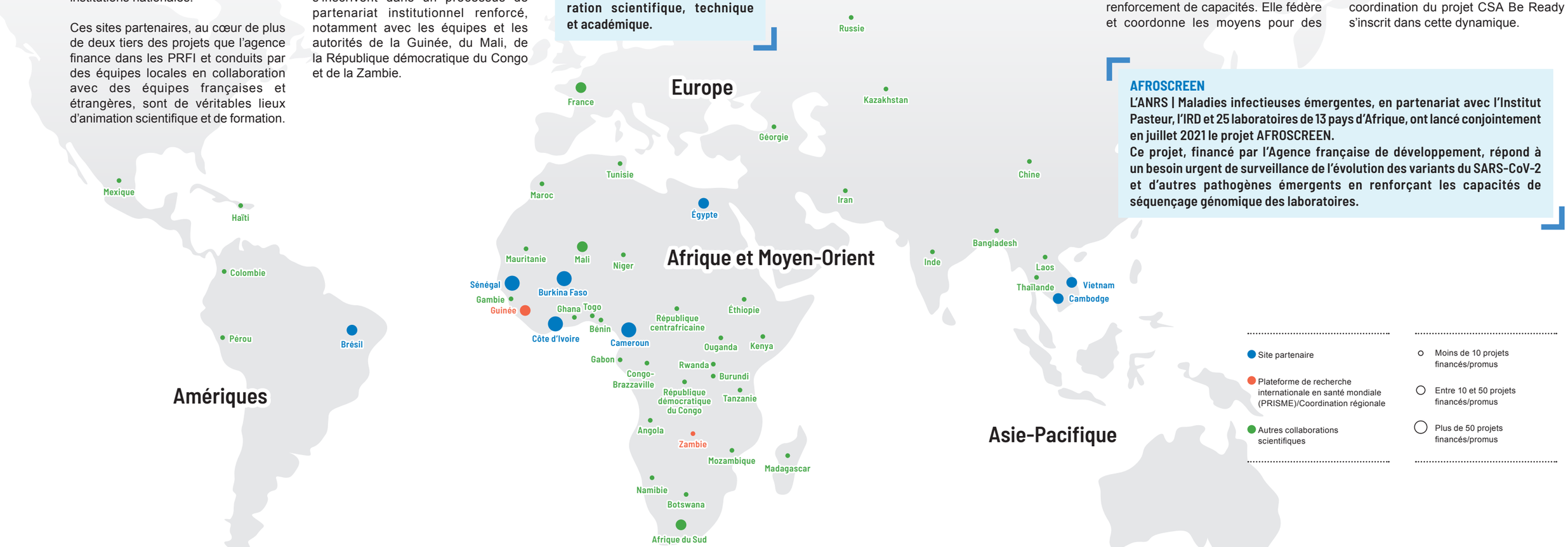

INTÉGRATION DE L'AGENCE AU SEIN DE RÉSEAUX ET ALLIANCES EUROPÉENS ET INTERNATIONAUX

Dans le cadre de son engagement à l'international, l'agence est membre de nombreux réseaux et établit régulièrement des partenariats avec des organismes et initiatives internationaux, fondations privées, associations, que ce soit dans le cadre d'accords interinstitutionnels ou circonscrits à des projets de recherche.

Au niveau européen, cet engagement structurant se traduit notamment par la coordination de la participation française au *Global Health-EDCTP3 Joint Undertaking*, partenariat entre des pays européens et d'Afrique subsaharienne, soutenu par l'Union européenne visant à appuyer les recherches collaboratives pour développer de nouvelles interventions cliniques. Au-delà de l'Europe, l'agence est fortement engagée auprès de l'alliance GloPID-R, notamment pour la construction de pôles régionaux visant à améliorer la coordination des priorités de recherche et leur financement, dans la région Asie-Pacifique et Afrique australe.

Elle collabore également avec l'OMS sur les thématiques VIH, hépatites et IST, afin de contribuer au travail normatif global de l'OMS et aider à la décision des acteurs de la santé dans les PRFI.

Le CSA Be Ready a pour objectif d'améliorer les capacités de préparation et de réponse aux menaces infectieuses émergentes de l'Union européenne, en coordonnant mieux le financement de la recherche et de l'innovation. Afin de répondre à cet objectif et d'initier la construction du partenariat européen pour la préparation aux pandémies, l'agence anime un groupe de 24 organisations et institutions publiques européennes référentes pour la préparation et la réponse aux épidémies dans leurs pays respectifs.

PROJETS STRATÉGIQUES

L'ANRS | Maladies infectieuses émergentes compte désormais parmi ses missions le portage de projets stratégiques à l'international en tant qu'opérateur de programmes de renforcement de capacités. Elle fédère et coordonne les moyens pour des projets internationaux associant des institutions de recherche françaises et leurs partenaires. C'est avec le projet AFROSCREEN que l'agence a initié cette nouvelle prérogative ; la coordination du projet CSA Be Ready s'inscrit dans cette dynamique.

AFROSCREEN
L'ANRS | Maladies infectieuses émergentes, en partenariat avec l'Institut Pasteur, l'IRD et 25 laboratoires de 13 pays d'Afrique, ont lancé conjointement en juillet 2021 le projet AFROSCREEN.
Ce projet, financé par l'Agence française de développement, répond à un besoin urgent de surveillance de l'évolution des variants du SARS-CoV-2 et d'autres pathogènes émergents en renforçant les capacités de séquençage génomique des laboratoires.

CHIFFRES CLÉS 2021

BUDGET

80
MILLIONS D'EUROS
de dotation du PEPR « maladies infectieuses émergentes » sur 5 ans

45
MILLIONS D'EUROS
consacrés à la recherche sur le VIH/sida, les hépatites virales, les IST et la tuberculose

10
MILLIONS D'EUROS
de subvention d'État pour la recherche sur les émergences

10
MILLIONS D'EUROS
du Programme hospitalier de recherche clinique (PHRC)

90 %
DU BUDGET
dédiés au financement de la recherche

APPELS À PROJETS

Appels récurrents multi-thématiques, flashs, bourses et allocations de recherche

253
PROJETS DE RECHERCHE
déposés aux deux appels à projets annuels

25
PROJETS DE RECHERCHE
dans le cadre de l'appel à projets Covid-19 Sud

111
PROJETS
retenus

6
PROJETS
retenus

PERSONNEL

96
COLLABORATEURS
au siège de l'agence fin 2021

134
COLLABORATEURS
de soutien à l'investigation clinique

PARTENARIATS AVEC LES PAYS À REVENU FAIBLE ET INTERMÉDIAIRE

8
SITES PARTENAIRES

1
PLATEFORME DE RECHERCHE INTERNATIONALE EN SANTÉ MONDIALE

+ 130
PROJETS ET ALLOCATIONS EN COURS

PUBLICATIONS

458
PUBLICATIONS SCIENTIFIQUES
publiées issues de projets financés par l'ANRS | Maladies infectieuses émergentes

PROMOTION DE LA RECHERCHE EN FRANCE

43
ÉTUDES EN COURS
impliquant la personne humaine promues par l'agence, dont :

> **18** ESSAIS CLINIQUES | **15** COHORTES | **10** ÉTUDES PHYSIOPATHOLOGIQUES

SOUTIEN À LA RECHERCHE CLINIQUE

200
ESSAIS CLINIQUES

24
COHORTES

70
ÉTUDES PHYSIOPATHOLOGIQUES
et études assimilées, multicentriques pour la plupart d'entre elles

+ de 40 000
PATIENTS
inclus dans ces études

7
CENTRES DE MÉTHODOLOGIE
et de gestion

1
BIOTHÈQUE CENTRALISÉE CONSERVANT

1 400 000
PRÉLÈVEMENTS

1
RÉSEAU GLOBAL DE PRÈS DE

> **300**
SERVICES HOSPITALIERS

> DONT **40**
ASSURENT
70 %
DE L'ACTIVITÉ

Pour en savoir plus

Consultez le site web www.anrs.fr

Abonnez-vous au compte Twitter @agenceANRS

© ANRS, juillet 2022 – Document élaboré par le département communication et information scientifique de l'ANRS | Maladies infectieuses émergentes.
Conception-réalisation : Agence Kazoar – Crédit illustration couverture : IStock/DrAfter123 – Crédit pictos : Flaticon/Freepik – Crédits portraits : Inserm, DR.
Impression : Imprimerie MM.